

Yamcheltorah



Pour la Réfoua Chéléma de David ben Messaouda, Rav Moshé ben Raziél, Chímone ben Messaouda



Pour l'élévation de l'âme de Yítshak Ben Chímone, Yéhouda Ben David, Chímone Ben Yítshak, Aaron Ben Chímone, 'Haïm ben David, David Ben yaakov, Yéhía ben Yaakov, Messaouda bat Guemra, et 'Hanna Bath Esther



Pour le zévoug de Sarah bat Avraham, Azriel ben Sarah et David ben Julie, Jenny Bat Étoile



Résumé de la Paracha

La Paracha de Chemot, première Paracha du second livre de la Torah qui porte son nom, nous plonge dans l'amertume de l'exil que subissent les bné-Israël. Effectivement, après la mort de Yossef, peu de temps suffit aux Egyptiens pour oublier les bienfaits que leur ont apportés les enfants de Yaakov. Ainsi, Pharaon prend la décision de faire subir au peuple hébreu l'oppression et le labeur de l'esclavage. Bien que l'oppression est grande, les bné-Israël ne cessent de se multiplier au point de devenir une gêne aux yeux du roi d'Egypte. Du coup, Pharaon ordonne aux sages-femmes des hébreux d'assassiner tous les mâles nouveaux nés, ce que, ces femmes refusent évidemment de faire. Dès lors Pharaon ordonne à son peuple de tuer lui-même tous mâles à naître, en les jetant dans le Nil. C'est suite à cela que la Torah raconte comment Yo'héved, mère de Moshé Rabbénou, sauve son fils de ce massacre en le déposant dans le Nil. Deux miracles se produisent : non seulement Moshé survit, mais il est accueilli dans la maison même de Pharaon, auteur du décret de mort des mâles. C'est par la suite que l'enfant grandit et ressent la souffrance du peuple hébreu au point de tuer un égyptien pour sauver un de ses frères de la mort, ce qui contraint Moshé à fuir l'Egypte. Moshé se rend alors à Midiane, où Yitro, qui en est le grand prêtre, lui accorde sa fille Tsiporah pour épouse. Peu de temps après cela, Hakadoch Baroukh Hou s'adresse à Moshé pour lui ordonner d'aller libérer son peuple dont la plainte est arrivée jusqu'à Lui. Moshé, accompagné d'Aaron, son frère, se rend au palais du roi pour lui demander de libérer le peuple hébreu. Pharaon s'entête, refusant de libérer le peuple, il promulgue au contraire des décrets plus sévères à leur encontre.

Dans le chapitre 24 de Chémot, la Torah dit :

כג/ ואמר אליך, שלח את-בני ויעבדני, ותמאן, לשלח--
הנה אנכי הרג, את-בנה בךךך

23/ or, je t'avais dit: Laisse partir mon fils, pour qu'il me serve et tu as refusé de le laisser partir. Eh bien! moi, je ferai mourir ton fils premier-né.

כד/ ויהי בדרך, במלון, ויפגשהו יהוה, ויבקש המיתו
24/ Pendant ce voyage, il s'arrêta dans une hôtellerie; Hachem l'aborda et voulut le faire mourir.

כה/ ותקח צפורה צר, ותכרת את-ערלת בנה, ותגע,
לרגליו; ותאמר, כי חתן-דמים אתה לי

25/ Tsiporah saisit un caillou, retrancha l'excroissance de son fils et la jeta à ses pieds en disant: "Est-ce donc par le sang que tu es uni à moi?"

כו/ ויירך, מִמְּנֹחַ אֶת-אֶמְרָהּ, חתן דמים, למולת
26/ Il le relâcha alors. Elle dit alors: "Oui, tu m'es uni par le sang, grâce à la circoncision!"

À la lecture de ces versets, nous comprenons spontanément la nécessité de plonger dans une analyse plus profonde. Le texte est court, ne précise pas grand chose et présente une situation des plus intrigantes. Le premier verset cité ne trouve en apparence pas de rapport avec l'évènement relaté par la suite. Sa présence vient ici souligner une relation entre les deux situations : immédiatement après l'annonce anticipée de la dixième plaie, celle de la mort des premiers-nés, la Torah poursuit son récit avec le péril dans lequel se trouve Moshé pour n'avoir pas circoncis son fils. Cela peut apparaître comme la suite chronologique des évènements, seulement nos sages relèvent un rapport étroit entre les deux textes comme nous allons tenter de l'expliquer.

Commençons pour apporter les propos de **Rachi** (chapitre 4, verset 24) pour justifier l'attaque subit par Moshé : « *Parce qu'il n'avait pas circoncis son fils Eli'èzèr. Et cette négligence le rendait passible de mort. Une braïta nous apprend : Rabbi Yossi a enseigné : Loin de nous l'idée qu'il ait pu se montrer négligent ! Mais il a fait le raisonnement suivant : " Vais-je circoncire l'enfant et me mettre en route ? L'enfant sera en danger pendant trois jours ! Vais-je le circoncire et attendre trois jours [pour la guérison] ? Le Saint béni soit-Il m'a pourtant ordonné : Va, retourne en Egypte ! " Pourquoi, alors, a-t-il été puni ? Parce qu'il s'est préoccupé d'abord de son hébergement [au lieu de procéder immédiatement à la circoncision]. L'ange avait pris la forme d'un serpent et il avalait [Moshé] en commençant par la tête jusqu'aux hanches, puis il le rejetait et recommençait par les pieds jusqu'au membre viril. C'est ainsi que Tsiporah a compris que c'était à cause de la circoncision. »*

Que reproche-t-on réellement à Moshé ? Ne devait-il pas nécessairement trouver un endroit où dormir ? Le voyage fait bien partie de sa mission et tout homme doit se reposer durant son voyage. Que fait-il donc de mal ? Par ailleurs à quoi correspond cette description de la tentative de mise à mort de Moshé par l'entremise d'un serpent ? La scène est évidemment surnaturelle et nécessite d'être comprise plus profondément que par la simple lecture.

Reprenons l'argument de Moshé. Il est coincé entre deux situations, deux injonctions différentes. D'une part la Brit-Mila s'impose à son fils et d'autre part, il doit respecter la requête d'Hachem d'aller libérer les bné-Israël. La circoncision de son fils aurait provoqué un retard dans l'accomplissement de l'ordre de mettre fin à l'exil. Un enfant reste en situation de risque durant les trois jours suivant la Brit-Mila et le transport aurait été périlleux. Moshé aurait donc été contraint d'attendre avant de prendre la route vers l'Égypte. Ayant reçu l'ordre d'Hachem de se rendre en Égypte, Moshé entame le voyage et c'est en cours de route que se présente la mitsvah de la Brit-Mila. Étant déjà occupé à l'accomplissement d'une mitsvah, il est dispensé d'en accomplir une autre simultanément, il s'agit même d'un principe halakhique. Hachem va toutefois lui reprocher d'avoir différé la circoncision de son fils au moment où il s'est attardé à l'auberge. Beaucoup d'exégètes justifient la sanction par le fait que Moshé puisse effectuer la mitsvah sur son fils par l'entremise d'un tiers en le nommant émissaire. Moshé aurait alors pu cumuler les deux ordres divins. Des détails restent toutefois difficiles à appréhender en bornant ainsi notre raisonnement. En admettant que Moshé ait ici fait une erreur, pourquoi vouloir le mettre à mort ? La transgression, même volontaire de la Brit-Mila n'est pas passible de mort. La mise en scène ne trouve d'ailleurs aucun sens du point de vu de l'erreur de Moshé : pourquoi faire intervenir un ange déguisé en serpent pour le punir ? Nous constatons d'ailleurs que l'ange ne cherchait pas réellement à tuer Moshé puisqu'il ne l'avalait pas complètement. Son intervention sert plus à faire passer un message qu'à mettre à mort l'émissaire de Dieu et à nouveau la mise en scène semble bien trop compliquée pour limiter le message à la simple réprimande sur la Brit-Mila. Que cache donc ce passage ?

Le **Malbim** (sur ce passage) apporte une explication magistrale qu'il convient d'introduire par un autre problème. Nos sages enseignent (traité chabbat, page 87a) que Moshé a accompli trois choses de lui-même sans consulter le Maître du monde et a finalement reçu Son aval par la suite. Parmi celles-ci est présente la décision de

divorcer de sa femme. Il a tenu le raisonnement suivant : « *Le peuple d'Israël qui n'a parlé qu'un instant avec la présence divine (lors du don de la Torah où Hachem s'est adressé à tout le peuple) a malgré tout reçu l'injonction (Chémot, chapitre 19, verset 11) : " afin d'être prêts pour le troisième jour; car, le troisième jour, le Seigneur descendra, à la vue du peuple entier, sur le mont Sinai. "* et ensuite (verset 15) : *" Tenez-vous prêts pour le troisième jour; n'approchez point d'une femme ". Alors moi (Moshé) à qui la présence divine s'adresse en permanence sans fixer de moment précis, combien à fortiori suis-je obligé de ne plus approcher ma femme ? ».*

Ce texte semble donc affirmer que la séparation de Moshé et sa femme se produit après le don de la Torah. Cela semble contredire un autre fait évoqué dans la Torah, lorsque Yitro, le beau-père de Moshé, rejoint les bné-Israël suite à la sortie d'Égypte. Le texte précise alors (Chémot, chapitre 18, verset 2) :

וַיָּקָח, יִתְרוֹ חֹתֵן מֹשֶׁה, אֶת-צִפּוֹרָה, אִשְׁתּוֹ מִשֵּׁה-אֶחָיו, שְׁלוּחֵיהֶּ
 Alors Yitro, beau-père de Moshé, emmena Tsiporah, épouse de Moshé, qui la lui avait renvoyée.

Rachi commente : « *Lorsqu'Hakadoch Baroukh Hou a dit à Moshé en Midiane : " Va, retourne en Egypte " (Chémot, chapitre 4, verset 19), Moshé emmena avec lui sa femme et ses fils. Aaron vint à sa rencontre, il le rencontra dans la montagne de Dieu et lui dit : " Qui sont ces gens ? " Moshé répondit : " C'est ma femme, que j'ai épousée en Midiane, et ce sont mes fils. " Il lui demanda : " Où les emmènes-tu ? " Il répondit : " En Egypte ! " Aaron dit alors : " Nous sommes déjà préoccupés par le sort des premiers, de ceux qui sont déjà ici, et toi tu voudrais ajouter encore ceux-là ! " Moshé a dit alors à sa femme : " Retourne chez ton père ! " Elle a pris ses deux fils et s'en est allée. »*

Ce renvoi est traduit par **Onkélos** comme un divorce et cela est renforcé par l'opinion du Midrach (Léka'h Tov, sur ce verset). Si le raisonnement de Moshé ne se tient qu'après avoir constaté une demande similaire au peuple pour recevoir la Torah et communiquer avec le Maître

du monde, pourquoi avait-il déjà divorcé de sa femme avant ? N'aurait-il pas pu simplement la reconduire chez son père pour la faire revenir plus tard ?

Un autre événement met en relief la séparation de Moshé et Tsiporah, celui de la critique émise par Myriam concernant la situation. La Torah rapporte (fin de parachat Béha'alotékha) qu'Aaron et Myriam ne comprenaient pas la démarche de leur frère de s'éloigner de son épouse. Étant eux-mêmes prophètes, ils parvenaient à maintenir une vie de couple tout en restant en mesure de communiquer avec Hachem. Un détail leur échappe toutefois. Leurs échanges avec le Maître du monde sont épisodiques et leur laissent le temps de se préparer, de se purifier pour entrer en osmose avec la relation divine. Le cas de Moshé diffère profondément. Lui est en permanence connecté avec Hachem et cela ne lui laisse aucun temps de préparation, il doit toujours être disposé à recevoir la présence divine. Pour leur montrer leur erreur, Hachem apparaît à eux sans prévenir, sans leur laisser le temps requis habituellement et alors ils constatent le besoin pour un homme de l'envergure de Moshé de se détacher de ce monde et de son couple.

C'est finalement le leitmotiv que retient le **Malbim** dans notre cas. Le mot employé par la Torah pour qualifier l'arrivée d'Hachem est « וַיִּפְגְּעוּהוּ בְהַרְהוֹתָ Hachem l'aborda ». Cette formulation connote la spontanéité, le Maître du monde surgit de façon brutale et inattendue et Moshé n'est justement pas disposé à l'accueillir, il n'est pas prêt. Pourquoi cela ? Justement parce qu'il s'occupait de l'auberge. De par sa fonction, Moshé est sensé rester lié de façon absolue avec Hachem et là justement, il se trouvait attiré aux affaires de ce monde, incapable d'entendre Dieu lui parler. Cela explique pourquoi Moshé n'a pas songé à l'éventualité de confier la Brit-Mila de son fils à un tiers, car durant ce simple moment de sa vie, il a été amené à vivre comme un simple homme avec les contraintes que cela impose, le besoin de séjourner dans une auberge, de trouver un endroit pour que sa femme et ses enfants se reposent.

Nous pouvons alors comprendre pourquoi Moshé est amené à quitter son épouse, sans

pour autant qu'Hachem ne le lui demande. Avant d'arriver au raisonnement évoqué par le Talmud au moment du don de la Torah, Moshé constate de lui-même la nature de sa mission, le besoin de se focaliser de façon absolue sur l'aspect spirituel : plus jamais Moshé ne pourra vivre simplement, il devra tout sacrifier. C'est alors qu'il divorce, mais il s'agit alors de la conclusion issue d'un ressenti, Moshé n'a pas de preuve de la droiture de sa manœuvre, du moins pas avant le don de la Torah. Cet événement attestera du bienfondé de sa démarche au travers du raisonnement établi dans le Talmud.

Cela nous amène à définir la nature de l'apparition divine dont Moshé fait l'expérience au jour de la Brit-Mila de son fils. Pourquoi le Maître du monde choisi-t-il spécifiquement ce moment pour se manifester ?

Cette manifestation est sujette à discussion parmi les commentateurs. Certains y voient l'intervention des forces du bien et d'autres, aussi surprenant que cela puisse être, y voient le mal. Le texte semble naturellement se tourner vers l'avis des premiers car il parle au nom de Dieu « *Hachem l'aborda* » *Hachem l'aborda* ». Comment pourrait-il s'agir des forces du mal ? Du point de vu des premiers, deux avis se distinguent. D'après le Midrach (Chémot Rabba, chapitre 5, paragraphe 8) il s'agit de l'ange Ouriel ici chargé de converser avec Moshé Rabbénou. Le **Zohar** (Béréchit, page 93b) estime que Gabriel est celui envoyé par Hachem dans notre passage. La guémara quant à elle, opte pour la deuxième façon de penser et identifie deux émissaires des forces du mal nommés « *Aph (la colère) et 'Hémah (le courroux)* ».

Il est un principe important à rappeler lors des divergences d'opinions entre nos maîtres : « toutes sont la paroles du Dieu vivant ». Du point de vu de la lecture simple les propos paraissent comme contradictoires et il nous est difficile de voir les choses autrement. Il existe par contre toujours une lecture plus profonde, un sens caché et dans ce contexte nos maîtres sont en fait unanime sans que nous puissions observer de contradictions dans leurs propos. Peut-être pouvons mériter d'approcher une compréhension dans laquelle ces

trois avis s'unissent sous le même fil conducteur.

Le **Zohar 'Hadach** (Midrach Routh, page 79, tour 2) révèle le sens de la phrase que nous disons avant d'entamer la prière d'arvit (Téhilim, chapitre 78, verset 38) :

וְהוּא רַחוּם, יִכַּפֵּר עֲוֹן-- וְלֹא-יִשְׁחִית : וְהִרְבָּה, לְהַשִּׁיבָאֵפוּ; וְלֹא-יַעִיר, כָּל-הַמֵּתוֹ

Mais lui, plein de miséricorde, pardonne les fautes, pour ne pas détruire; bien souvent il laisse sa colère s'apaiser, et n'a garde de déchaîner tout son courroux.

Il explique alors qu'il existe trois forces du mal préposées à la gestion du Guéhinam. Leur nom est « *Mach'hit (le destructeur), Aph (la colère) et 'Hémah (le courroux)* ». Toutes les autres forces présentes dans le Guéhinam sont sous la gestion de ces trois dimensions principales. À la tombée de la nuit, à l'heure où justement le mal prend une emprise plus importante, nous mentionnons le verset en question afin d'atténuer leur force. Comme le montrent les mots en gras, le sens du texte contribue à l'apaisement des énergies en question au travers de la miséricorde divine. Ce verset n'est précisément pas réciter le chabbat, car il s'agit d'un jour où la sainteté accrue repousse naturellement ces forces.

Le **Mégale 'Amoukot** (sur parachat Vayichla'h) ajoute qu'il s'agit des forces chargées de la mort, comme l'insinue David Hamelekh (Téhilim, chapitre 116, verset 3) :

אֲפֹנִי, תְּבַלִּי-מָוֶת--וּמְצָרֵי שְׂאוּל מְצָאוּנִי; צָרָה וְיָגוֹן אֶמְצָא

Les liens de la mort m'avaient enveloppé, les angoisses du Cheol m'avaient étreint; j'avais éprouvé détresse et douleurs.

D'où proviennent les angoisses de la mort pour David ? Justement de l'insinuation faite par les premières lettres des trois premiers mots du texte (mises en gras) renvoyant aux initiales de « *Mach'hit (le destructeur), Aph (la colère) et 'Hémah (le courroux)* ».

Ces trois forces gérant la mort dans le monde sont évidemment apparues en même temps que la mort elle-même, à savoir après

la faute d'Adam Harichone. Cela nous amène alors à une remarque importante du **Malbim** (Dans son commentaire intitulé Érets Hémda, parachat Vaéra) au nom du **Arizal** sur l'origine du bâton de Moshé : il provient de l'arbre de la connaissance du bien et du mal présent dans le gan éden. Il s'agit d'un élément à deux attributs, le bien et le mal, comme l'arbre duquel il est issu. La partie négative de l'arbre est le serpent. Ce dernier étant celui qui a fait fauté 'Hava, il est symboliquement l'incarnation du yetser hara. Ainsi, à proximité de Pharaon et des forces négatives qu'il incarne, le serpent se manifeste et aux côtés de Moshé et du bien il est un bâton en bois.

Le **Yalkout Réouveni** (sur notre paracha) développe alors le fonctionnement du bâton de Moshé. C'est justement l'ange Gabriel dont le nom est gravé sur le bâton qui est chargé d'assurer la transformation du bâton en serpent et de l'inversion de ce processus. Ce bâton issu de l'arbre vient ici mettre en jeu les forces conséquentes de la faute. Deux d'entre elles sont présentes « אַפִּי אֶפְרַיִם *Aph (la colère) et 'Hémah (le courroux)* ». Parallèlement, nos maîtres évoquaient d'autres opinions quant à la manifestation que connaît Moshé et cadraient leur propos en direction de Gabriel et Ouriel. Il se peut que tous ces avis soient valables et s'appliquent à notre cas. En ce sens où le Maître du monde met en place deux forces du mal et deux forces du bien. La disposition laisse penser à un conflit, à une opposition. Cela signifie que les deux anges viennent ici symboliser la suppression des énergies négatives par l'entremise de Moshé. Les forces du mal s'en prennent à lui témoignant du pouvoir dont il dispose pour les réprimer. La limite de leur attaque se place au niveau de la Brit-Mila, prouvant qu'il s'agit de la clef de la victoire : ces deux manifestations de la mort sont mises en échec face à la Mila. Pourquoi parviennent-elles alors à attaquer Moshé ? Justement parce qu'il dispose d'une faille à ce niveau, d'une erreur laissée en suspend : il n'a pas circoncis son fils.

Ce manque crée une accusation céleste et offre l'opportunité à ces anges destructeurs d'attaquer. Lorsque Tsiporah comprend la situation, elle opère son fils et les énergies néfastes se retirent. Les forces du bien reprennent le dessus et c'est là le sens de la présence des deux anges positifs.

L'affrontement intervient pour réduire l'existence de ces manifestations négatives. Moshé l'emporte et prend l'ascendant sur le mal.

Toutefois, il existe une troisième force restée en retrait, le « מַשְׁחִית *Mach'hit (le destructeur)* ».

Revenons à une question laissée en suspend. Comme nous le soulignons en introduction de notre propos, les maîtres corrélaient la menace prononcée par Hachem d'appliquer la mort des premiers-nés, à l'incident de notre passage. Un lien étroit relie les deux notions.

Le **Haéémek Davar** (sur ce passage) décrit un fonctionnement similaire à ces situations. Dans les deux cas, il s'agit d'une manifestation brutale de la présence divine face à laquelle personne n'est prêt. La conséquence pour le peuple égyptien est violente et provoque la mort des premiers-nés et de beaucoup d'autres membres de la population. Les hébreux sont préservés car Hachem « saute » leur maison et les sauve. Leur survie est garantie par l'accomplissement d'une mitsvah précise : du sang doit être apposé autours les portes.

Rachi (chapitre 12, verset 6) définit la double origine de ce sang : « *Rabbi Mathia ben 'Harach a enseigné : Il est écrit : " Et Je passai près de toi, et Je te vis, et voici, ton âge était l'âge des amours " (Yé'hezkel, chapitre 16, verset 8). Le moment est venu pour le serment que J'ai prêté à Avraham de sauver ses enfants. Or, ils n'avaient aucun commandement à accomplir pour mériter d'être délivrés, comme il est écrit : " mais tu étais nue et découverte " (ibid. verset 7). Aussi Hachem leur a-t-Il donné deux mitsvot : le sang de Pessa'h et celui de la circoncision, lequel a été versé cette nuit-là, comme il est écrit : " Je te vis gisant dans tes sangs " (ibid. verset 6), littéralement : " dans tes deux sangs " ... ».*

La présence du sang de la Brit-Mila pour enduire les portes des maisons trouve un sens important au vu de ce que nous venons de voir. La Torah en fournie le sens (Chémot, chapitre 12, verset 23) :

וְעָבַר יְהוָה, לְלַגֵּף אֶת-מִצְרַיִם, וְרָאָה אֶת-הַדָּם עַל-הַמַּשְׁקוּף,
וְעַל שְׁתֵּי הַמְּזוּזוֹת; וַפָּסַח יְהוָה, עַל-הַפֶּתַח, וְלֹא יָתַן הַמַּשְׁחָתִית,
לְבֹא אֶל-בְּתִיכֶם לְלַגֵּף

Lorsque Hachem s'avancera pour frapper l'Égypte, Il regardera le sang appliqué au linteau et aux deux poteaux et Il passera devant la porte et Il ne permettra pas au destructeur d'entrer dans vos maisons pour sévir.

Ce passage nous permet de revenir sur ancien un développement. Si le Maître du monde est celui qui réalise la plaie, pourquoi doit-on se prémunir contre le « מְשַׁחֵת Mach'hit (le destructeur) » ?

Hachem souhaite épargner la mort à l'ensemble des hébreux. C'est pourquoi lorsqu'Il se dévoile, Il prend soin de protéger Ses enfants du choc occasionné. Cette protection n'assure la survie qu'en ce qui concerne le lien de la sainteté des bné-Israël avec la sainteté du Maître du monde. Hachem supprime en quelques sortes les conséquences violentes d'une manifestation subite de Sa présence. Les bné-Israël ne seront donc pas impactés par la dixième plaie. Mais cela n'empêche absolument pas les morts naturelles dans la mesure où la mort naturelle vient par le biais de l'ange de la mort ou plus précisément par ses trois préposés. L'intervention d'Hachem en Égypte n'est pas synonyme de l'arrêt des fonctions de ces entités. Il est clair qu'ils poursuivent la mission qui leur a été confiée lors de leur création, et retirent donc les âmes des personnes dont l'heure est venue. C'est pourquoi, à titre exceptionnel, Hachem met en place le moyen de contrer leur intervention. Notre passage nous montre comment la Brit-Mila a permis de neutraliser deux des préposés. Ce même mérite sera celui utilisé lors de la dernière plaie afin d'assurer l'éloignement du troisième préposé. Durant une nuit, les hébreux ont été affranchies des trois porteurs de la mort, pour s'inscrire dans une ébauche d'éternité.

Nous comprenons maintenant le procédé qu'Hachem met en place dans notre paracha. Il s'agit de repousser les forces du mal, de les réduire à leur plus faible expression et cela passe par la Brit-Mila. Moshé se charge au travers des

événements de notre paracha, de porter atteinte aux deux premiers niveaux et le travail prendra son terme lors de la dernière plaie d'Égypte où le troisième est neutralisé.

Cela nous apporte une lecture plus concrète de l'enseignement de nos maîtres (traité Irouvin, page 19a) sur le verset suivant (Téhilim, chapitre 84, verset 7) :

עֲבָרֵי, בְּעֵמֶק הַבְּכָא -- מְעִין יִשְׁתוּהוּ; גַּם-בְּרִכּוֹת, יַעֲטָה מוֹרָה
En traversant la vallée des larmes, ils en font un pays de sources, qu'en outre une pluie précoce couvre de bénédictions.

Nos sages expliquent alors : « *Cela fait référence à ceux coupables de descendre dans le Guéhinam seulement vient Avraham, les remonte et les accueille à l'exception de ceux qui profanent la Brit-Mila en s'unissant avec une étrangère, car ainsi ils abiment cette partie et Avraham ne les reconnaît plus.* »

Cela est formulé avec plus d'insistance dans le **Tour** (Yoréh Dé'a, chapitre 260, halakha 1, concernant la Brit-Mila) : « *Elle sauve du jugement du Guéhinam comme le disent nos maîtres : Avraham se tient à l'entrée du Guéhinam et ne laisse pas y entrer celui qui est circoncis* ».

La raison de ce sauvetage provient de ce que nous venons d'évoquer : face à la Brit-Mila, les trois anges responsables du Guéhinam sont impuissants et ne peuvent s'en prendre aux bné-Israël. Cela met en relief une loi, très oubliée de nos jours, celle régissant la pudeur et les mœurs. Il est triste de dénigrer cette partie de lois juives sous prétexte de la trouver difficile. L'enjeu de la pureté des bné-Israël n'est pas moins important et ses mérites sont sans limite, allant jusqu'à nous sauver du Guéhinam. L'effort à ce sujet n'en vaut-il pas la peine ?

Chabbat Chalom.

Y.M. Charbit